

**Appel  
à projets  
Espaces  
d'une  
sculpture  
Arten  
plein air  
Visarte  
Vaud**

# Espaces d'une sculpture Art en plein air Visarte Vaud

# Appel à projets 2025

Comment l'art interpelle-t-il l'espace urbain, quelle est son interaction avec les utilisateurs·rices quotidiens·nes d'un parc, d'un square ou d'une place ? Depuis 1990 et plus de 130 œuvres, Visarte Vaud expérimente cette relation sur ses Espaces d'une sculpture sur l'esplanade de Montbenon et à la placette des Terreaux à Lausanne.

## Conditions d'exposition

Les Espaces d'une sculpture sont ouverts à tous·tes les artistes suisses ou résidants·es en Suisse, membres ou non de Visarte. Le choix se fait par le comité de Visarte Vaud piloté par le responsable curatorial sur la base de dossiers fournis. Autant les œuvres existantes que des projets élaborés pour les sites sont étudiés et choisis en fonction de leur qualité artistique et de leur adéquation avec les lieux. Un forfait de CHF 1'500.— par artiste est prévu (CHF 500.— d'honoraria et CHF 1'000.— de production). Les œuvres ne sont pas assurées contre le vol, le vandalisme et le climat. Le transport est organisé par les artistes. Visarte participe aux frais de transport dans la mesure du possible sur présentation d'un devis, diffuse l'événement (presse, donateurs·rices et membres) et organise le vernissage. Les expositions durent environ 6 à 12 mois. L'engagement de Visarte Vaud est entièrement bénévole. En cas de vente, 12% du prix de vente, pour les membres Visarte sinon 32% pour les non-membres, est retenu pour ses frais, dont 2% pour le Fonds d'entraide des artistes suisses.

## Lieux d'exposition

En raison de travaux à la placette des Terreaux, seule l'esplanade de Montbenon sera occupée en 2025 — 2026 par une intervention artistique. Elle devra prendre place uniquement sur la partie goudronnée et/ou en gravier. La proposition d'œuvre devra donc cohabiter au mieux avec son contexte géographique. Dans tous les cas, l'intervention ne doit pas nuire aux infrastructures existantes et ne doit pas comporter de danger pour le public.

## Dossier

Les artistes intéressés·es peuvent envoyer leur dossier avec leurs propositions accompagnées de croquis, photos et d'un CV, par poste à Visarte Vaud, Parc Mon-Repos 3, 1005 Lausanne, ou par mail à [info@visartevaud.ch](mailto:info@visartevaud.ch).

## Rendu du dossier Mise en place

21 mars 2025  
Mai — Juin 2025

Visarte Vaud  
Parc Mon-Repos 3  
1005 Lausanne  
[info@visartevaud.ch](mailto:info@visartevaud.ch)  
[www.visartevaud.ch](http://www.visartevaud.ch)

Responsable curatorial  
Denis Roueche  
[denis@roueche.ch](mailto:denis@roueche.ch)  
079 442 48 45



# Esplanade de Montbenon

# Zone d'intervention artistique



Visarte Vaud

Parc Mon-Repos 3  
1005 Lausanne  
[info@visartevaud.ch](mailto:info@visartevaud.ch)  
[www.visartevaud.ch](http://www.visartevaud.ch)

Responsable curatorial  
Denis Roueche  
[denis@roueche.ch](mailto:denis@roueche.ch)  
079 442 48 45

